



On veut baisser mon salaire

Par **christine**, le **30/05/2008** à **19:12**

je suis auxiliaire de vie en cheque emploi service apres d une personne agée qui vient d etre mise sous tutelle judiciaire la tutrice veut baisser mon taux horaire de 2 euros alors qu elle m a payée normalement le mois dernier
quel sont mes recours
merci pour votre reponse

Par **novice43**, le **31/05/2008** à **13:03**

Bonjour,

Que stipule votre contrat de travail ? Auquel cas, si la tutrice (qui agit pour le compte de la personne âgée) ne veut pas revoir ce salaire à la hausse, vous êtes tout à fait en droit de refuser, car il s'agit d'une modification importante de contrat initial.

Au préalable, allez voir les assedic, ce qu'il ferait au cas où vous seriez amenés à démissionner pour non respect des clauses du contrat de travail.

Vous pouvez peut être prétendre, voir avec l'inspection du travail, à une indemnité de départ.

Sinon, il serait plus logique que ce soit à la tutrice de vous licencier sauf si vous acceptez les nouvelles conditions de travail. Dans ce cas, il sera nécessaire de faire un avenant au contrat initial

Cordialement,

Par **christine**, le **31/05/2008** à **13:47**

tout d'abord merci beaucoup pour votre réponse
j'ai signé mon contrat avec le fils de cette personne qui s'en occupé avant qu'elle soit mise sous tutelle
mais la tutrice veut me faire signer un autre contrat avec un taux horaire inférieure

Par **novice43**, le **31/05/2008** à **19:55**

bonsoir,

Le contrat initial se terminait-il à une date précise ?
s'il s'agit d'un renouvellement de contrat, elle est en droit d'imposer d'autres conditions après libre à vous d'accepter ou de refuser.

Personnellement, vu l'explosion de la demande dans ce secteur professionnel, essayez de trouver un autre contrat plus avantageux auprès d'un autre employeur.

Cordialement,

Par **christine**, le **04/06/2008** à **13:03**

en réponse à votre question sur mon contrat il stipule que je suis en CDI à compter du 01/04/2008
merci et bonne journée